

GARCHES

en direct

Magazine municipal juin 2019 n° 121 - www.ville-garches.fr

SAMEDI 13 JUILLET

Grand
Bal
populaire
de Garches

RENDEZ-VOUS
PLACE SAINT-LOUIS
POUR UNE SOIRÉE
À L'ESPRIT
Guinguette

 **Garches**
AU CŒUR DES HAUTS-DE-SEINE

 **hauts-de-seine**
CONSEIL DÉPARTEMENTAL



Ouvert

Du lundi au samedi de 08h30 à 20h00
Et le dimanche de 08h45 à 12h45



153, Grande rue
92380 GARCHES
01 47 95 53 53
uexpress.garches@systeme-u.fr



Jeanne BÉCART
Maire de Garches
jeanne.becart@ville-garches.fr

Édito

Chères Garchoises,
Chers Garchois,

Le 6 avril dernier, j'ai été élue Maire par le Conseil municipal et depuis, je suis pleinement engagée dans ce nouveau mandat au service de Garches et des Garchois.

Avec à mes côtés une équipe à la fois expérimentée et renouvelée, qui s'est immédiatement mise au travail avec énergie pour impulser, un an avant les prochaines municipales, un nouvel élan à notre ville et préparer son avenir.

Nous souhaitons, tout en nous inscrivant dans le prolongement de l'action menée par mon prédécesseur, Jacques Gautier, porter un nouveau projet pour Garches, pour mieux la préparer aux défis de demain et répondre aux nouvelles attentes des Garchois, en concertation avec eux.

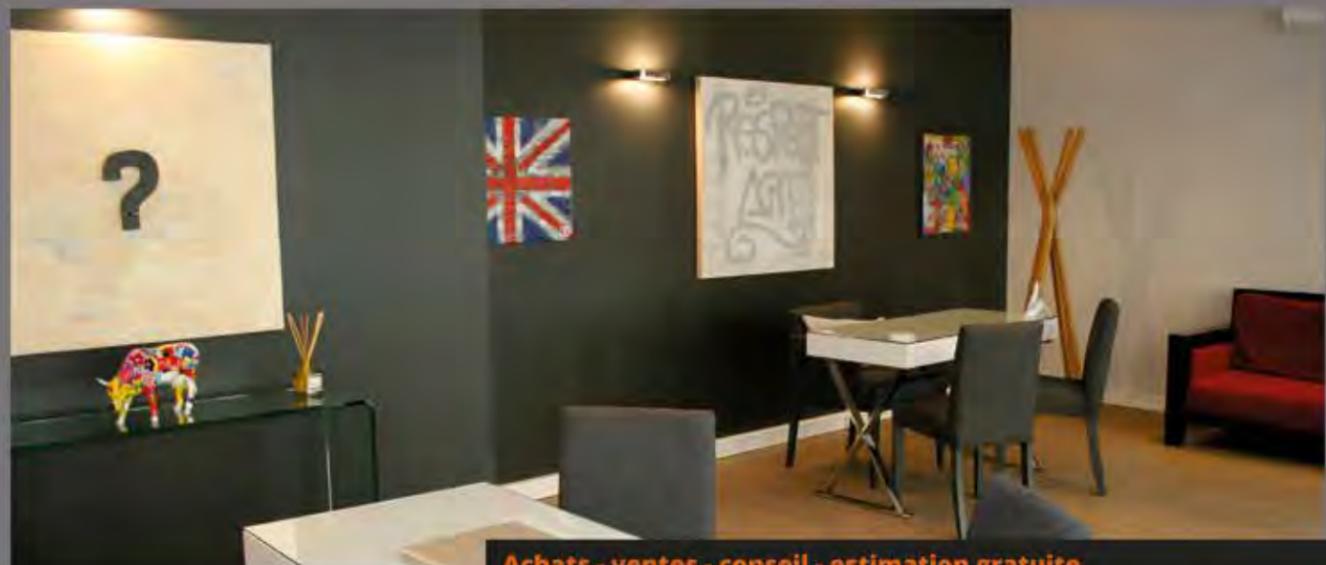
Un dialogue revivifié avec les habitants qui s'accompagne également d'une volonté de transparence dans le suivi de notre action, notamment grâce au vote, soumis au Conseil municipal du 1^{er} juillet, d'une charte de déontologie des élus.

Sur le fond, nos priorités portent sur une politique de sécurité volontariste, la préservation de notre cadre de vie, à travers notamment une meilleure maîtrise de notre urbanisme, plus respectueuse d'un développement durable, la revitalisation de notre cœur de ville et la redynamisation de nos politiques à destination des jeunes, des familles et des seniors.

Dans tous ces domaines, notre travail commence à porter ses fruits, comme vous en rend compte ce magazine municipal de l'été qui vous détaille les actions que nous avons déjà engagées pour rendre la ville encore plus conviviale, agréable et facile à vivre. Dans ce même esprit, nous avons souhaité vous proposer de nouveaux rendez-vous festifs, avec la première édition, à Garches, de la Fête de la musique le 21 juin et le premier bal populaire, organisé le 13 juillet au soir pour la Fête nationale.

Je vous convie nombreux à venir partager ces moments d'échanges et de proximité et souhaite, à toutes et à tous, un bel été !

Bien fidèlement,
Jeanne Bécart



Achats - ventes - conseil - estimation gratuite

8, avenue, du Maréchal Leclerc - 92380 Garches — Tél. 01 47 01 77 38
contact@coeurenseineimmobilier.com

Journées Portes Ouvertes

Mercredi 11 septembre 2019

Résidence seniors
Les Templitudes
Garches

Location avec services
du studio au T3



- ♥ Restaurant
- ♥ Sécurité
- ♥ Conciergerie
- ♥ Convivialité

24 rue Pasteur - 92380 Garches

01 72 871 671

www.domusvi.com

Domusvi



Urgences - Ambulances de Garches **01 47 01 14 13** - Brûlures corporelles graves - H.I.A. Percy **01 41 46 60 00** - Centre anti-poison **01 40 05 48 48** - Centre hospitalier des 4 Villes - Urgences Saint-Cloud **01 49 11 60 42** - Commissariat de police de Saint-Cloud - 27, rue Dailly **01 41 12 84 00** - SAMU **01 47 10 70 10** ou **15** - Sapeurs Pompiers **18** - SOS 92 (gardes et urgences médicales) 24 h/24 h **01 46 03 77 44** - SOS Vétérinaire **0 892 68 99 33** - Urgences dentaires (dimanches et jours fériés) de 9 h à 12 h et de 15 h à 17 h **01 47 78 78 34**.

Secours - EDF Secours **0 810 33 32 92** - GAZ Secours **0 810 43 32 92** - Service de l'eau (SEVESC) **01 39 24 39 00**.

Permanence mairie - 24h/24h **01 47 95 66 66**.



Garches en direct - Mairie de Garches - 2, rue Claude Liard - 92380 Garches - Directeur de la publication: Jeanne Bécart - Comité de rédaction, journaliste, photographe, maquette, graphiste: ville de Garches - Impression: IME by Est Imprim - Z.A. Craye B.P. 32017 - 25110 Autechaux - Régie publicitaire: ville de Garches - N° ISSN: 1293-2590

La reproduction, même partielle, de tout document contenu dans cette revue n'est pas autorisée et peut entraîner des poursuites judiciaires en cas de non observation de cette clause. Nos annonceurs sont responsables des documents qu'ils nous confient pour reproduction, en ayant soin, notamment d'acquiescer les droits y afférents s'il y a lieu. En aucun cas, l'éditeur ne pourra être poursuivi à la place d'un annonceur pas assez prudent et n'ayant pas respecté cette clause.

Sommaire

juin 2019 · n° 121

Édito	3
Sommaire	5
3 questions à Jacques Gautier	6
3 questions à Jeanne Bécart	7
La nouvelle municipalité au service des Garchois	8 et 9
Rencontre avec Thierry Mari	10
Rencontre avec Benoît Bas	11 à 13
Rencontre avec Julien Magitteri	14
Rencontre avec Béatrice Bodin	15
Rencontre avec Bertrand Oliviero	16
Rencontre avec Thierry Koch-Chevalier	17
Un budget rigoureux et ambitieux	18 et 19
Jeunesse : de nouveaux services aux familles dès la rentrée	20
Participer, s'exprimer, échanger : bienvenue à l'Espace Jeunes	21
Travaux d'été	22
Voie publique	23
Agmad : plus de proximité, pour plus d'efficacité	24
Actualités	25 et 26
Arrêt sur images	27 à 33
Tribune des groupes	34 et 35
Conseil municipal	36
Culture	37
Paroles d'élus	38
Temps des Loisirs	39
Associations	40
Associations sportives	41
Entreprendre	42 et 43
Sorties départementales	44
État civil	45 et 46

Scanner ce QR code pour accéder à l'application mobile de Garches.





« Maire est le plus beau des mandats »

Vous avez décidé de démissionner de votre mandat de maire de Garches ; vous souhaitez tourner la page ?

Oui, le 30 mars dernier, le Préfet des Hauts-de-Seine a accepté ma démission de maire de Garches. J'ai en effet décidé qu'après trente années en tant que maire et douze ans en tant que Maire-adjoint auprès de Jacques Baumel à Rueil-Malmaison, il était temps de céder la place. J'ai exercé cette responsabilité de Maire pendant trois décennies avec bonheur et, quels que soient les problèmes ou les difficultés que nous avons dû surmonter, le « service du public », dans sa dimension de proximité, d'empathie et d'amitié, m'a comblé de joie. Maire est indéniablement le plus beau des mandats qu'il soit possible d'exercer, parce que l'on intervient concrètement pour améliorer la vie quotidienne de ses administrés.

C'est également un travail collectif...

Bien sûr ; pendant toutes ces années, j'ai voulu être le maire de toutes les Garchoises et de tous les Garchois avec, pour seul but, que Garches reste cette ville verte, préservée, sûre et dynamique que nous aimons. Je crois sincèrement qu'avec l'ensemble des élus qui se sont succédés depuis 1989, et la confiance de nos concitoyens, élection après élection, nous y sommes parvenus.

Je veux remercier l'ensemble des administrés qui nous ont enrichis de leurs suggestions, de leurs propositions et parfois même de leurs reproches. Leur confiance et leur vote tous les six ans nous ont permis de poursuivre notre travail.

Je veux également remercier les élus de tous bords et l'ensemble des fonctionnaires qui se sont engagés autour de moi pour rendre possible cette politique de proximité et la mettre en œuvre.

C'est Jeanne Bécart qui vous succède à la tête de la Ville ; son élection fut inattendue ?

Oui, le 6 avril au matin, le Conseil municipal était réuni, comme le prévoit la loi, pour élire à bulletin secret le nouveau maire de Garches. Comme chacun sait, j'avais proposé la candidature du Premier adjoint mais contre toute attente, Jeanne Bécart, 2^e maire adjoint et Conseillère départementale s'est, elle aussi, portée candidate, offrant ainsi un choix à mes collègues. Le vote a été sans appel : avec 21 voix contre 12, Jeanne Bécart a été élue maire de Garches.

Je suis attaché à la démocratie et aux valeurs républicaines, j'ai toujours respecté le résultat des urnes. Mais surtout, je connais bien Jeanne Bécart. C'est une femme de cœur et d'expérience, qui m'a accompagné dans mon mandat et s'est toujours investie dans les délégations que je lui ai confiées avec une grande compétence et beaucoup d'efficacité. Je sais qu'elle sera un bon maire et qu'elle donnera le meilleur d'elle-même pour Garches, les Garchoises et les Garchois.

Je continuerai à travailler avec elle et son équipe pendant les mois qui viennent et les accompagnerai dans la campagne électorale des prochaines municipales de mars 2020. Je sais qu'ils poursuivront les actions que nous avons menées ensemble pendant trente ans et je souhaite que nous puissions avancer tous ensemble pour Garches.



« Mon choix, c'est l'avenir de Garches »

Vous avez été élue maire à une large majorité lors du Conseil municipal exceptionnel du 6 avril dernier ; votre candidature a créé la surprise au sein de la majorité municipale et chez beaucoup de Garchois.

Pourquoi vous êtes-vous présentée ?

Au cours des mois précédant cette élection, j'ai constaté, au sein de la majorité municipale, des doutes sur la succession à notre maire démissionnaire, Jacques Gautier. Parallèlement à ces interrogations au sein de notre liste, les inquiétudes sur l'avenir dont m'ont également fait part de nombreux Garchois ont elles aussi influé sur ma décision. Garchoise depuis 30 ans, je suis profondément attachée à ma commune, et totalement engagée, comme élue, à la servir, y compris dans mon mandat de Conseiller départemental pour défendre ses intérêts. En l'absence d'une primaire qui aurait permis d'éviter cet effet de surprise, proposer ma candidature au service de l'intérêt général et d'une ambition collective m'est apparu comme une évidence redonnant tout son sens à ce scrutin que d'aucuns croyaient gagné d'avance. L'élection, c'est le choix ! D'ici les prochaines élections municipales de mars 2020, où je solliciterai la confiance des Garchois pour un nouveau mandat, je vais me consacrer pleinement à ce mandat de maire, pour préparer l'avenir de Garches en impulsant une nouvelle dynamique, et honorer la confiance qui m'a été accordée pour conduire cette mission, avec mon ami Jacques Gautier à mes côtés.

Une transition dans l'unité et la continuité donc, mais déjà de nombreux nouveaux projets pour la nouvelle majorité ?

Oui, nous comptons faire beaucoup de choses pour Garches pendant ce nouveau mandat. Notre équipe, renouvelée et rajeunie, apportant de nouvelles compétences, s'est immédiatement mise au travail et de nouveaux dossiers ont été engagés pour être rapidement finalisés.

Quels sont vos chantiers prioritaires ?

Le cadre de vie, tout d'abord, avec un urbanisme mieux maîtrisé et plus respectueux d'un développement durable, répondant aux attentes

des Garchois ; je souhaite ainsi freiner l'essor des constructions par la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le renforcement de la sécurité, ensuite : le coût d'une Police municipale digne de ce nom pour Garches seule serait trop élevé pour le contribuable. Nous avons donc engagé sans attendre, en partenariat avec la Préfecture et le Commissariat de Saint-Cloud, la mise en place d'un protocole de « participation citoyenne », une première dans le 92. Ce dispositif efficace permet de tisser un réseau solidaire et vigilant de citoyens avec un référent local formé par la Police nationale, et qui sera en lien direct avec elle ; cela va conforter les dispositifs existants pour garantir la sécurité publique, comme celui de notre Centre de Supervision Urbain, (CSU), un des meilleurs des Hauts-de-Seine, qui d'ailleurs va bénéficier de 35 caméras supplémentaires. Nous étudions néanmoins parallèlement la possibilité de mutualiser les moyens pour mettre en place, avec les villes limitrophes, une Police municipale commune, en appui de la Police nationale.

Autre chantier prioritaire, le service aux Garchois, pour une ville plus proche de ses administrés et plus facile à vivre : l'accès à l'information via notamment la communication numérique va être amélioré par le déploiement de nouveaux moyens techniques (fibre, réseaux sociaux, site internet, services en ligne, applications...). Un plan de circulations douces avec la création de 7 tronçons de pistes cyclables est en cours d'aménagement pour permettre aux Garchois de se rendre à la gare en vélo, notamment électrique, en toute sécurité. Une facilitation de leurs déplacements pour se rendre au travail qui va être également optimisée par l'implantation à la gare d'un service Véligo pour leurs bicyclettes (consigne, parking sécurisé, recharge des batteries...).

L'attractivité économique, enfin, avec notamment des mesures volontaristes de revitalisation du commerce de proximité, essentiel au dynamisme de notre commune et au bien vivre en ville.

Tous ces chantiers sont d'ores et déjà lancés pour apporter un nouveau service aux Garchois dès la rentrée.

La nouvelle municipalité au service des Garchois

À l'issue de la démission volontaire de Jacques Gautier de son mandat de maire, Jeanne Bécart a été élue nouveau maire de Garches lors du Conseil municipal du samedi 6 avril : présentation de la nouvelle équipe



Jeanne Bécart
Maire de Garches

L'ensemble des élus de la municipalité se tient à votre écoute et à votre disposition. Le maire, les maires adjoints et les conseillers municipaux, vous reçoivent sur rendez-vous au 01 47 95 66 66 ou 01 47 95 66 01.



Bertrand OLIVIERO
1^{er} maire adjoint,
délégué aux Affaires Sociales,
à la Santé, aux Seniors, au Handicap
et aux Jumelages.



Nathalie BOINET
2^e maire adjoint,
délégué aux Ressources Humaines
et à la Culture.



Thierry
KOCH-CHEVALIER
3^e maire adjoint,
délégué aux Sports, à
la Jeunesse, aux Grands
Événements et aux Loisirs.



Béatrice BODIN
4^e maire adjoint,
délégué à l'Urbanisme,
au Développement
Durable
et à l'Environnement.



Julien MAGITTERI
5^e maire adjoint,
délégué au Développe-
ment Économique,
à l'Emploi, au Commerce
et aux Associations.



Cécile PONY-VIGIER
6^e maire adjoint,
délégué à l'Éducation.



Thierry MARI
7^e maire adjoint,
délégué à l'Aménagement,
à la Voirie, aux Transports,
à l'Informatique
et à Internet.



Françoise MARTIN
8^e maire adjoint,
délégué à
la Petite Enfance
et à la Famille.



Jean-Claude REYDEL
9^e maire adjoint,
délégué aux Finances
et aux Anciens
Combattants.



Benoît BAS
Questeur,
délégué à la Sécurité
et à la Prévention.



Patrick SCHWARTZ
Syndic,
délégué à l'État Civil,
aux Élections,
aux Affaires Générales
et au Marché forain.



Jean-Jacques
BOULANGER
Conseiller municipal
délégué auprès du maire,
dans le domaine Logement
Social, Patrimoine et
Commande Publique



Bernard LUCIANI
Conseiller municipal
Pour assister
Julien Magitteri dans le
domaine Emploi et
Développement Économique



Jacques GAUTIER
Conseiller municipal



Annick DEGARDIN
Conseillère municipale
Pour assister
Bertrand Oliviero
dans le domaine
Solidarité et Seniors



Yves MOREAUX
Conseiller municipal



Frédérique MÉALET
Conseillère municipale



Yves MENEL
Conseiller municipal



Sylvie CHANTEMARGUE
Conseillère municipale
Pour assister
le maire,
dans le domaine
Espaces Verts



Sylvie BOSSET
Conseillère municipale
Pour assister
Bertrand Oliviero,
dans le domaine Santé



François TRIGNAN
Conseiller municipal
Pour assister
Thierry Mari
dans le domaine
Informatique et Réseaux



Sophie RECHSTEINER
Conseillère municipale
Pour assister Béatrice Bodin
dans le domaine Urbanisme
et Bertrand Oliviero dans le
domaine Jumelage



Laurence LANOY
Conseillère municipale



Laurence DERMAGNE
Conseillère municipale



Agnès DUMONT
Conseillère municipale
Pour assister
Bertrand Oliviero
dans le domaine Affaires
Sociales et Handicap



Charlotte DENIZEAU-
LAHAYE
Conseillère municipale
Pour assister le maire,
dans le domaine
Déontologie



Anne-Laure COIRIER
Conseillère municipale
Pour assister
Julien Magitteri
dans le domaine
du Commerce



Timothée BELANGER
Conseiller municipal
Pour assister
Thierry Mari
dans le domaine Internet



Norbert BUIL
Conseiller municipal
Pour assister
Jean-Claude Reydel
dans le domaine Finances

Les élus de la minorité



Françoise
GUYOT
Conseillère
municipale



Philippe
HERZOG
Conseiller
municipal



Éric MAJOU
Conseiller municipal

Espace public de Garches : pour une politique globale d'aménagement



Thierry Mari, maire adjoint délégué à l'Aménagement, la Voirie, les Transports, l'Informatique et Internet.

La réalisation des projets immobiliers Grande Rue en face de la Poste et rue de l'Église sur l'îlot Saint Louis ouvre une double opportunité pour la ville de Garches : lancer une réflexion globale pour l'aménagement du cœur de ville et mettre en place un plan pluriannuel de travaux d'aménagement de la ville basé sur le budget des produits financiers générés par ces projets. Ce plan d'investissement constituera notamment la feuille de route pour les travaux d'enfouissement des réseaux électriques à partir de 2020. Pour 2019, la ville portera ses investissements en termes d'aménagement de l'espace public sur la mise en œuvre d'un Plan de Circulation Douce et sur le développement de l'affichage digital urbain.

Vers un « Cœur de ville » encore plus convivial

L'aménagement d'un cœur de ville facile d'accès, agréable et commerçant fait partie des priorités de la municipalité. Les équipes sont déjà au travail et les premières réflexions en amont sont déjà lancées, comme celle d'augmenter l'offre de parkings pour un stationnement facilité dans la zone délimitée par la piscine, la Médiathèque, la Poste et la mairie. « Le projet d'aménagement du cœur de ville à l'issue de la réalisation des projets immobiliers de l'îlot Saint-Louis et de la Poste fera l'objet d'un travail commun avec les habitants, mais également avec les différents acteurs économiques et les associations locales. Chacun pourra apporter sa contribution, ses idées, ses réflexions », tient à rappeler Jeanne Bécart

Un plan de Circulation Douce pour favoriser l'éco-mobilité

La Commune souhaite développer l'éco-



mobilité pour encourager une modification des comportements afin de réduire l'empreinte du « tout-voiture », notamment sur les courts trajets. « C'est un enjeu de sécurité dans les déplacements urbains, de protection de l'environnement en réduisant les polluants dans l'atmosphère et de modernité en proposant un nouvel usage de l'espace public », précise Thierry Mari. Pour parvenir à cet objectif qui nécessite l'adaptation de la voirie aux circulations douces, la Ville entend créer d'une part des itinéraires jalonnés et sécurisés pour les vélos, et d'autre part développer les parcs de stationnement pour les vélos.

À la gare, une station Véligo devrait voir le jour d'ici l'automne. Cette station sera située en lieu et place de l'abri à vélo actuel et proposera 40 places de stationnement vélos dans un espace fermé abrité, placé sous vidéoprotection, avec une consigne sécurisée et des bornes de recharges pour les vélos électriques. Le reste de l'îlot sera lui aussi réaménagé pour doubler l'offre en libre-service et gratuite actuelle dès cet été. Les travaux devraient être largement subventionnés par Île-de-France Mobilités et l'EPT « POLD ».

Plan pluriannuel d'enfouissement des réseaux

À partir de 2020, la Ville va renouer avec un programme d'enfouissement des réseaux encore en aérien dans de nombreuses rues. « Les conclusions de l'étude qui a été lancée devraient nous parvenir fin juillet. Cela nous permettra d'inscrire les projets d'enfouissement de réseaux dans le plan pluriannuel d'investissement selon leur

état et en concertation avec les concessionnaires, et en faisant appel aux subventions et aides existantes pour optimiser les coûts et ne pas avoir à intervenir à plusieurs reprises dans la même rue », indique Thierry Mari.

Développement de l'affichage digital urbain

Développer la proximité entre la ville et ses habitants nécessite notamment un meilleur partage des informations de l'actualité de la ville. Parallèlement à la refonte, actuellement en cours, du site internet, la ville lancera cet été sa nouvelle application mobile pour que chacun puisse avoir les informations de la ville à portée de main sur son Smartphone. Elle procédera également au déploiement, sur la commune, de six premiers panneaux d'affichage digitaux. Ces panneaux, qui viennent compléter les affichages digitaux en cours de déploiement à l'intérieur de certains bâtiments communaux, sont destinés à la communication dynamique des informations et de l'actualité de Garches, et pourront relayer le fil d'actualité des réseaux sociaux institutionnels de la ville en temps réel et permettre, à terme, de réduire l'affichage papier.



Sécurité : une politique volontariste

La sécurité est la première des libertés. En matière de sécurité et de tranquillité publique, Garches a toujours fait partie des bons élèves avec un cadre de vie relativement préservé. Pour autant, il n'est pas question de baisser la garde. La Ville a donc décidé de « muscler » sa politique de sécurité et de prévention avec le renforcement de la vidéoprotection et le développement de la participation citoyenne



Benoît BAS, Questeur, délégué à la Sécurité et à la Prévention.

80 caméras de vidéoprotection

La vidéoprotection est une composante majeure de la politique de sécurité de la Ville. Les premières caméras de vidéoprotection installées l'an dernier ont prouvé leur efficacité pour leur effet dissuasif et facilitateur d'interpellation par la Police nationale. Afin de renforcer le maillage de notre territoire et de combler les espaces non couverts, 35 caméras supplémentaires seront installées dans les zones sensibles (entrées et sorties de ville, centre-ville, écoles, équipements publics, parkings) mais aussi dans les rues et quartiers plus résidentiels. Pour Jeanne Bécart, maire de Garches, « la vidéoprotection dans notre commune est avant tout

pensée comme un outil au service des Garchois, permettant une intervention plus efficace de la Police nationale ». Opérationnelles dès la fin du mois de juillet, elles viendront compléter le dispositif qui comptera désormais 80 caméras haute-définition.

Un centre de supervision urbaine (CSU) qui fonctionne 24h sur 24

Mis en service il y a quelques mois seulement, le CSU sera agrandi afin d'être doté d'un mur d'images compatible avec le nouveau maillage de notre commune. Véritable moteur du dispositif de vidéoprotection, il fonctionne avec 4 opérateurs professionnels qui sont en lien permanent avec la Police nationale afin de pouvoir alerter les forces de l'ordre en temps réel. Les enregistrements, effectués 24h sur 24, sont conservés dans un lieu sécurisé, et automatiquement détruits au-delà de la limite légale de conservation. Depuis sa mise en service, le CSU est régulièrement utilisé par la Police nationale et constitue un outil innovant au service

de la sécurité des Garchois. Pour Benoit Bas « face à la demande croissante de sécurité, il était temps de doter notre ville d'un équipement indispensable en matière de dissuasion, de sécurité et de prévention ».



La vie privée est-elle préservée ?

La loi interdit de filmer des lieux privés, tels que l'intérieur des habitations. Pour cela, les caméras sont dotées d'un masque numérique qui floute automatiquement les parties privées. Par ailleurs, le dispositif de vidéoprotection est signalé de façon claire et permanente à l'aide de panneaux répartis sur tout le territoire de la ville.



Développement de la participation citoyenne

Afin de dynamiser sa politique de prévention et de renforcer son action en matière de sécurité avec le concours des Garchois, la Ville a décidé de déployer le dispositif de « participation citoyenne » sur tout le territoire de la commune.

Les Garchois au cœur de la politique de prévention et de sécurité

Empruntant la forme d'un réseau de solidarités de voisinage constitué d'une ou plusieurs chaînes de vigilance structurées autour d'habitants d'une même rue, d'un même quartier ou d'un même ensemble résidentiel, le dispositif doit permettre d'alerter la Police nationale de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont les riverains seraient les témoins.

Il s'agit d'un mode novateur d'information des forces de l'ordre qui, articulé en complément de la vidéoprotection et sans jamais se substituer à l'action de la Police nationale, va accroître le niveau de dissuasion et permettre une meilleure réactivité.

Un réseau basé sur le volontariat

« Notre objectif est de déployer ce réseau dans les principaux quartiers de Garches, d'ici à la fin de l'année » indique Benoît Bas, élu délégué en charge de la sécurité et de la prévention, « les Garchois volontaires peuvent d'ores et déjà se faire connaître en mairie » poursuit-il.

Concrètement, des « citoyens vigilants » et des référents bénévoles seront agréés, dans chaque secteur d'habitation identifié, sur la base du volontariat, afin d'être en relation directe avec les services de sécurité (Mairie - Police nationale). Ces référents bénéficieront d'une action de formation par la Police nationale et participeront également à la sensibilisation de leurs voisins aux problématiques de sécurité.

Un dispositif officiel encadré par un protocole

« Notre maire, Jeanne Bécart, engagera prochainement notre commune aux côtés des représentants de l'État (Préfet) et de la Police nationale (Direction territoriale de la sécurité de proximité) par la signature d'un protocole de

“ Garches sera ainsi la première ville des Hauts-de-Seine à déployer ce dispositif ”

Quels objectifs ?

- Lutter contre les cambriolages, les escroqueries et les incivilités
- Renforcer le tissu relationnel entre les habitants
- Rassurer et protéger les personnes les plus vulnérables
- Constituer une chaîne d'alerte entre les référents de quartier et les acteurs de la sécurité (Police nationale, ASVP, CSU)

participation citoyenne, qui fixe notamment les modalités pratiques et les procédures de suivi, d'évaluation et de contrôle du dispositif. Tout comme pour la vidéoprotection, une signalétique spécifique et adaptée, à caractère dissuasif, sera mise en place dans la commune.»

Qu'est-ce que la « Participation Citoyenne » ?

C'est une démarche qui consiste à sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur propre environnement, au travers d'un maillage fondé sur le principe de solidarité et animé par l'esprit civique.

Instauré pour la première fois en 2007 dans le département des Alpes-Maritimes, le dispositif de participation citoyenne s'inspire du concept de « neighbourhood watch » mis en œuvre depuis de nombreuses années aux États-Unis et en Grande-Bretagne. Depuis la circulaire du Ministère de l'Intérieur du 22 juin 2011, ce dispositif a déjà été adopté par plus de 2000 communes en France.



Association des maires du 92 : le réseau sécurité réuni à Garches

Les politiques de sécurité sont au cœur des préoccupations de l'association des maires des Hauts-de-Seine, qui a réuni son réseau sécurité le 7 juin dernier à Garches. Les élus référents du Département ont été accueillis par le maire, Jeanne Bécart, et son élu délégué à la Sécurité, Benoît Bas. L'occasion d'une réflexion générale sur des thématiques communes à toutes les villes comme la vidéoprotection,

le CSU (Centre Supervision Urbaine), la Police municipale ou la loi sur les mobilités douces (LOM), ou d'échanges sur des problématiques spécifiques à certains territoires du 92, comme la radicalisation. L'opportunité, également, pour Jeanne Bécart et son adjoint, d'aborder le projet de mise en place d'un dispositif propre à améliorer la sécurité à Garches, Police municipale ou autre service de tranquillité urbaine.

Opération Tranquillité Vacances : pensez-y !

Qu'est-ce que l'Opération Tranquillité Vacances ?

L'Opération Tranquillité Vacances (OTV) est un dispositif gratuit qui a pour but de lutter, pendant toutes les vacances scolaires, contre les cambriolages, par une présence accrue des policiers sur la voie publique. Ce service applicable sur tout le territoire a un effet dissuasif car des patrouilles inopinées sont effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, aux abords de votre domicile ou de votre commerce. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (tentative d'effraction, effraction, cambriolage).

Comment s'inscrire ?

Vous pouvez vous inscrire à l'OTV 5 jours minimum avant la date de départ :

- Par internet via le lien : <https://psl.service-public.fr/mademarche/OTV/demarche?execution=e2s1>

Vous devrez vous créer un compte et avoir à disposition une pièce d'identité (passeport, carte nationale d'identité, permis de conduire, carte de résident) et un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture d'électricité ou téléphone fixe, dernier avis d'imposition) au format numérique.

- En vous présentant au commissariat de Police de Saint-Cloud sis 27 rue Dailly 92210 Saint-Cloud 7j/7 et 24h/24 muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Attention :

- Aucune demande par courrier ou par téléphone ne pourra être prise en considération.
- Les logements dont l'accès est impossible ou dans lesquels des visites régulières sont effectuées (surveillance confiée à un voisin...) sont exclus du dispositif.



Sécurité : une réunion pour sensibiliser les seniors

La Ville de Garches a organisé à destination des seniors une réunion de sensibilisation à la sécurité (lutte contre les vols par ruse et les cambriolages) le jeudi 18 avril en mairie.

Cette séance a été animée par Frank Vallée, brigadier-chef et officier de prévention du commissariat de Saint-Cloud en présence de Bertrand Oliviero, premier maire adjoint délégué aux Seniors.

Attractivité économique : Garches, une Ville bien dans son temps



Julien Magitteri, maire adjoint délégué au Développement économique, à l'Emploi, aux Commerces et à la Vie associative

Renforcer l'attractivité de Garches tout en favorisant le progrès social : rencontre avec Julien Magitteri, nouveau maire adjoint délégué au Développement Économique, à l'Emploi, aux Commerces et à la Vie associative.

Garches en direct : Quelle est l'ambition de la Ville en matière de développement économique et d'emploi ?

Julien Magitteri : « Le développement économique désigne les évolutions positives dans les changements structurels d'une Ville. Cette politique doit améliorer les conditions de vie des habitants. Pour cela, il nous faut encourager l'innovation et l'investissement afin de favoriser notre indépendance face aux baisses des dotations de l'État. Mettre Garches dans son temps, c'est nous permettre d'envisager l'avenir sereinement, en préservant nos valeurs et nos racines, pour mieux accompagner celles et ceux qui en ont besoin. Notre ambition est claire : notre Ville doit devenir attractive et nous devons, pour cela, la positionner comme territoire-clé de l'attractivité économique, locale et régionale. Notre approche : adopter une démarche prospective et agir concrètement pour construire avec les Garchoises et les Garchois une Ville compétitive et à leur image. »

Garches en direct : Quelles sont vos priorités ?

Julien Magitteri : « L'attractivité s'inscrit dans une stratégie globale qui mobilise plusieurs champs d'intervention : emploi, commerces, marché, transports, communications. La politique mise en œuvre autour de 5 axes prioritaires mobilisera plusieurs élus et services, comme Anne-Laure Coirier, conseillère municipale en charge des commerces, Bernard Luciani, conseiller municipal en charge de l'emploi, ainsi que dans les services Nathalie Oliviero pour le développement économique et Sandrine Esteban et Romuald Lecomte pour la vie associative. C'est un travail d'équipe pour :
• innover avec l'Espace coworking, inauguré le 26 juin, avec une ouverture au public en septembre et le concept de boutique éphémère

- développer la communication digitale
- adapter l'offre garchoise (commerces et marchés) et nos modes de transport
- attirer en favorisant l'attractivité des commerces et des associations
- animer avec la communication multi-canal par le biais de conférences dans nos nouveaux lieux (coworking, médiathèque..)
- multiplier les actions pour venir en aide aux personnes recherchant un emploi. »

Garches en direct : quelle est la vocation du futur espace coworking ?

Julien Magitteri : « C'est un espace de travail partagé, qui s'adresse à l'ensemble des acteurs économiques de la ville et des communes alentours, aux salariés, aux auto-entrepreneurs, aux professions libérales, aux start-up. Situé au sein de l'ancienne médiathèque Maurice Genevoix, cet espace innovant inauguré le 26 juin, ouvrira ses portes au public en septembre. Il offrira dans un cadre chaleureux tous les services nécessaires à un lieu de travail propice aux échanges et au bien-être : machine à café, open space ou bureaux fermés. Une salle de réunion modulable au RDC pourra se transformer en salle de conférences et accueillir également les coworkers, les associations... Les personnes intéressées par ce nouveau concept de travail doivent simplement adresser leur candidature à espace-coworking@mairie-de-garches.fr. Une commission composée d'élus et d'acteurs économiques sélectionnera les candidats. Cet espace sera accessible via un droit d'entrée et un loyer symboliques. »

Garches en direct : Quels sont les avantages d'une telle structure ?

Julien Magitteri : « Elle répond à des attentes nouvelles, qui correspondent à l'évolution des modes de vie : travailler à deux pas de son domicile, éviter de prendre les transports ou sa voiture, donc se libérer du temps pour aller par exemple chercher ses enfants à l'école, s'inscrire dans une association, faire du sport... Cet espace coworking permettra également de privilégier le commerce garchois en favorisant la consommation locale. Enfin, cette structure constitue une véritable ambition collective, elle rassemble et fédère autour d'un projet les Garchois, les commerçants, les services de la ville et l'ensemble des acteurs de la vie économique. »



Cadre de vie : un urbanisme mieux maîtrisé, au service du développement durable



Béatrice Bodin, maire adjoint délégué à l'Urbanisme et au Développement durable

bbodin@mairie-de-garches.fr

« Le Plan local d'urbanisme (PLU) applicable depuis le 1^{er} janvier 2016 a permis d'inscrire Garches dans une dynamique de ville attractive. Mais aujourd'hui, les préoccupations des Garchois sur la défense de la biodiversité et des espaces végétalisés sont de plus en plus prégnantes ; nous nous devons d'y répondre et inscrire nos règles applicables en matière d'urbanisme dans un développement éco-responsable. »

Notre PLU doit s'impliquer davantage dans la préservation et le durcissement des contraintes environnementales existantes. Nous devons, comme toute collectivité, apporter des réponses aux demandes de nos concitoyens, qui attendent des actions garantes en termes de développement durable. La zone pavillonnaire, qui est le poumon vert de notre ville, nécessite une attention particulière, avec des règles spécifiques. C'est pourquoi la majorité municipale a décidé, pour mieux protéger ce cadre de vie qualitatif, de lancer une procédure de modification du PLU portant essentiellement



sur la ZONE UE dite zone faiblement dense, et qui recouvre plus de la moitié du territoire communal. Il s'agira de maintenir et de développer les espaces végétalisés, de limiter les hauteurs et l'emprise au sol des nouvelles constructions et d'imposer des normes strictes en termes de coefficient de pleine terre pour garantir la perméabilisation des sols. Ces mesures envisagées devraient répondre aux conséquences des aléas climatiques qui seront de plus en plus nombreux. Enfin, ces nouvelles règles permettront de mieux résister à la pression foncière subie dans cette zone. Nous souhaitons par ailleurs accélérer la transition énergétique et avons lancé à cet effet un audit concernant l'éclairage public et les bâtiments communaux, afin d'engager notre ville dans une démarche d'économies d'énergie et d'optimisation de notre bilan carbone.

Soucieuse d'avoir recours, le plus systématiquement possible, à l'utilisation d'une énergie propre et renouvelable, la ville a décidé de rationaliser son parc automobile, qu'elle souhaite renouveler progressivement par des véhicules électriques.

L'avenir de la planète passe également par les enfants : à la prochaine rentrée scolaire, dans les espaces de restauration des écoles de la ville, des tables de tri pour les déchets organiques seront installées. Deux missions essentielles : la sensibilisation des enfants au tri sélectif et l'organisation d'une filière de récupération des

biodéchets qui seront ainsi recyclés. Les espaces verts et la voirie n'utilisent plus de pesticides et font appel à des méthodes naturelles pour le désherbage et l'entretien des jardins publics. La résidence sociale Lyautey, à l'initiative de France Habitation, a fait évoluer ses espaces verts afin de favoriser plus de biodiversité en créant une prairie à fleurs sauvages et en installant des nichoirs et hôtels à insectes. Un exemple à suivre.

Toutes ces nouvelles initiatives vont permettre de continuer à préserver le cadre de vie de Garches en respectant le nécessaire équilibre entre l'évolution du bâti, la préservation de la nature en ville et des changements de comportements impératifs dans le domaine de la durabilité.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les collectivités territoriales ne peuvent plus utiliser de produits de synthèse pour le traitement des espaces verts. A Garches, cela est déjà le cas depuis 2009. Il fallait le faire savoir !

Pour les particuliers, cette interdiction est applicable depuis le 1^{er} janvier 2019.





Au cœur de l'humain : un accompagnement essentiel, au plus près de la population



Bertrand Oliviero,
1^{er} maire adjoint
délégué aux Affaires
Sociales, à la Santé,
aux Seniors,
au Handicap
et aux Jumelages

« Mes délégations aux Affaires Sociales, à la Santé, aux Seniors, au Handicap et aux Jumelages, m'amènent à me tenir, avec les services de la ville, au plus près des besoins de la population Garchoise. »

« Mes délégations aux Affaires Sociales, à la Santé, aux Seniors, au Handicap et aux Jumelages, m'amènent à me tenir, avec les services de la ville, au plus près des besoins de la population Garchoise.

Le Centre Communal d'Action Sociale, géré par un Conseil d'Administration présidé par le maire, et dont j'assume la vice-présidence, anime l'action sociale de la commune. Ses missions évoluent au fil du temps pour répondre aux préoccupations de notre population : promotion de la santé, instruction de dossiers et élaboration de plans d'aide personnalisés, prise en charge du plan canicule, gestion de la téléassistance et du transport des personnes à mobilité réduite par l'Autre bus. Autant de dispositifs qui visent au maintien à domicile des seniors et personnes en situation de handicap. Le Pôle Handicap a, quant à lui, en charge l'accueil, la gestion et l'accompagnement de situations individuelles.

Au-delà de l'ensemble de ces missions, les actions spécifiques à l'égard des seniors se positionnent au cœur de l'humain. Notre priorité : créer du lien, notamment en favorisant les relations intergénérationnelles, lutter contre l'isolement, la perte d'autonomie et la désocialisation des personnes âgées ; aujourd'hui les personnes de plus de 60 ans constituent près de 23% de notre population, représentant un peu plus de 4000 personnes dont 1800 âgées de plus de 75 ans.

Ce constat sur la population vieillissante, mais aussi sur les populations les plus fragiles, nous amène à nous adapter de façon permanente pour la construction de nouveaux projets. La dématérialisation grandissante des démarches publiques et l'éloignement de nos services de proximité nous conduisent également à une réflexion sur la mise en place de permanences spécifiques

pour la formation et l'accompagnement administratif. Et ce, grâce à l'AGMAD pour les personnes âgées et en situation de handicap, mais aussi grâce aux formations tout public de la Médiathèque et celle à l'aide numérique du service économique pour les personnes en recherche d'emploi.

Cette volonté de favoriser le bien vieillir s'accompagne d'activités de loisirs et de bien-être pour un quotidien plus épanoui : sorties, voyages, ateliers de prévention, sortie annuelle, goûter de Noël permettent des rencontres en toute convivialité.

Un travail de concert et en transversalité avec les autres services et structures de la ville, sans oublier la Résidence Autonomie « Les Tilleuls », les associations caritatives locales et les partenaires institutionnels, tels que l'EDAS (Espace Départemental d'Actions Sociales). Cette politique vise à tenir compte des évolutions sociétales et des demandes des Garchois. En matière de santé par exemple, face à la diminution du nombre de professionnels libéraux, la Ville souhaite s'engager dans une démarche de création d'une Maison médicale. Le développement de ces projets n'a de sens que s'ils sont accompagnés d'une véritable action de prévention en termes de santé, d'action sociale et de sécurité. Un développement ouvert à toutes les générations, vers la connaissance d'autres horizons pour une meilleure perception de notre nation, notamment au travers de notre parrainage, depuis 30 ans, d'un bâtiment de la marine nationale, le BEGM Thétis, mais aussi à travers des échanges européens grâce à notre jumelage, depuis 25 ans, avec la ville allemande de Gröbenzell. Autant de nouveaux défis que l'action sociale et médico-sociale se doit de relever, avec l'appui et la coordination de nos différents partenaires locaux pour accompagner au mieux le quotidien de nos administrés. »

Jeunesse, sports et loisirs : s'adapter et innover

Garches bouge et s'adapte : « La Ville souhaite évoluer avec son temps pour mieux répondre aux attentes des Garchois, qu'il s'agisse d'associer davantage les jeunes à la vie de la commune ou d'organiser les grands événements, sportifs ou de loisirs », explique Thierry Koch-Chevalier, 3^e maire adjoint, qui outre sa délégation aux Sports, Loisirs et Grands Événements, s'est vu confier la délégation jeunesse au sein de la nouvelle équipe municipale



Thierry Koch-Chevalier,
maire adjoint,
délégué aux Sports,
Loisirs, Grands
Événements
et Jeunesse

Une nouvelle impulsion qui passe par la toute prochaine **création d'un Conseil Municipal des Jeunes** : « Cette instance dédiée permettra un échange et une réflexion avec les élus sur les questions d'intérêt communal, elle sera l'occasion d'une initiation concrète à la vie politique », souligne Thierry Koch-Chevalier, qui souhaite généralement que les jeunes Garchois soient plus acteurs de leur Ville et... de leur vie : « je souhaite redonner du sens, les faire réfléchir davantage en multipliant les opportunités de les associer à des temps forts de notre vie publique, comme par exemple les collectes pour les Restos du Cœur, la Banque Alimentaire ou le Téléthon, ou bien encore lors de commémorations pour les sensibiliser au devoir de Mémoire et au sacrifice des anciens qui ont donné leur vie pour la France... », explique l'élue, lui-même père de trois adolescents.

« Côté sport, deux nouveautés seront proposées aux Garchois afin de développer une pratique conviviale du **sport en plein air**. Ainsi, nous lancerons **des séances gratuites de fitness et de jogging qui se dérouleront dans le parc de la Mairie et de Saint-Cloud tous les week-end. Les premières séances se dérouleront en phase test entre 11h et 12h en juillet et août. Enfin un parcours sportif**

avec différents équipements accessibles à tous sera prochainement mis en place dans le parc Davaine par le service des Sports » ajoute Thierry Koch-Chevalier.

Autre nouveauté également pour la **Fête Nationale**, l'organisation, par le service Jeunesse, Sports et Grands Événements d'un bal populaire sur la **place Saint-Louis le 13 juillet au soir** ; un grand moment de partage dans une ambiance festive et musicale garantie !

D'autres initiatives concrètes ont vu le jour pour dynamiser la vie de la commune au fil de l'actualité et du calendrier : Immédiatement réactive suite au dramatique incendie de la cathédrale Notre-Dame, la ville s'est associée au grand élan de solidarité nationale en organisant le samedi 18 mai dernier « **Un Tour pour Notre-Dame** » au stade Léo Lagrange :



chaque tour de stade effectué à pied ou en courant permettait de récolter un euro ; 540 euros ont ainsi pu être collectés grâce à la générosité des Garchois, une somme qui va venir compléter les 4460 euros que devrait voter le conseil municipal du 1^{er} juillet prochain pour atteindre un don total de 5000 euros à la Fondation Notre-Dame.

Autre temps fort du printemps au stade Léo Lagrange, la **31^e édition du traditionnel Cross des Jeunes**, particulièrement conviviale cette année avec un barbecue réunissant participants et leurs familles à l'issue de la course.

Exposants et chineurs Garchois ne sont pas oubliés : suite au succès du **vide grenier** du 14 avril dernier et pour répondre à la demande, une seconde édition sera organisée **le 29 septembre place Saint-Louis**.

Un budget rigoureux et ambitieux, au service d'une qualité de vie préservée

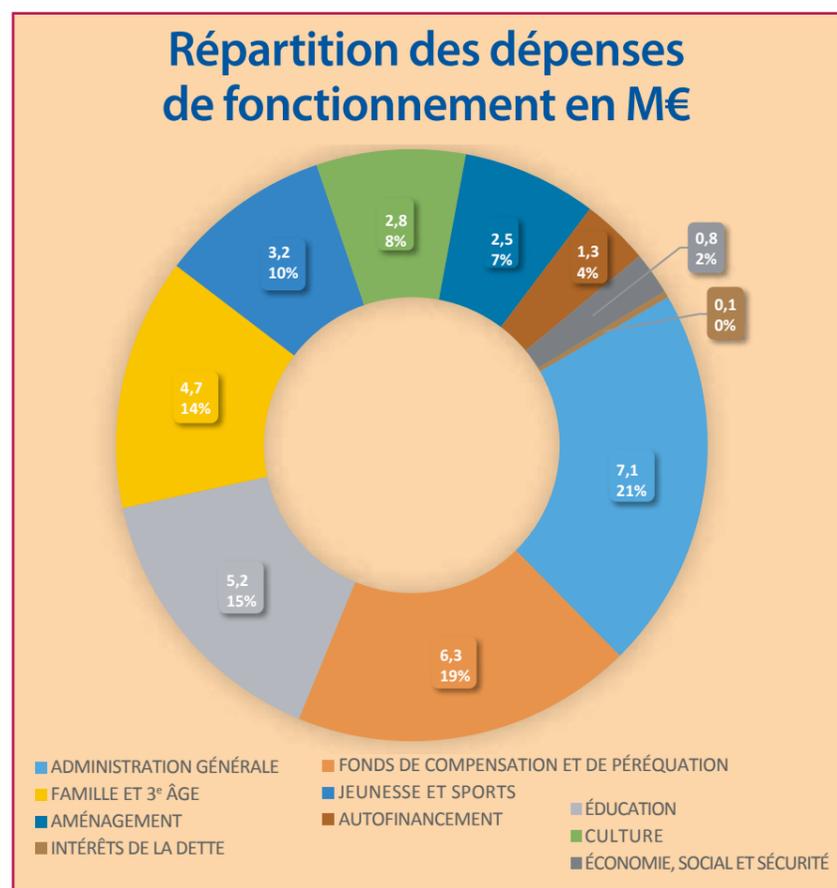


Aucune augmentation d'impôts à Garches en 2019 : c'est sur cette base qu'a été construit le budget primitif adopté par le Conseil municipal le 27 mars dernier. Ainsi, les taux de 2018 ont été reconduits, soit 20,12 % pour la taxe d'habitation et 15,55 % pour la taxe sur le foncier bâti, plaçant la fiscalité garchoise dans la moyenne des communes du département des Hauts-de-Seine. C'est un positionnement remarquable si l'on considère que nos recettes proviennent essentiellement de la fiscalité des ménages, la fiscalité des entreprises étant malheureusement peu productive. Mais c'est le prix à payer pour le cadre de vie préservé qu'offre notre belle ville. S'il est facile de maintenir une fiscalité basse pour certaines villes voisines, riches de leurs entreprises, telles que Neuilly, Puteaux ou Boulogne, cela s'avère beaucoup plus difficile pour une ville comme Garches. **Cela représente en effet un effort constant de la part des élus et des services pour garantir la plus grande rigueur dans l'utilisation des deniers publics**, en réduisant par exemple le nombre d'agents municipaux de 62 postes en quatre ans à la faveur des départs à la retraite.

À ces contraintes inhérentes à la structure de notre ville, s'ajoute la pression financière imposée par l'État aux collectivités territoriales. Un État impécunieux, incapable de réduire la dette publique et qui fait porter sur les communes les

efforts qu'il ne sait s'imposer à lui-même. Ainsi le manque à gagner subi par la ville de Garches du fait de la baisse de la Dotation Globale de

Fonctionnement (DGF) et de l'augmentation de la péréquation, s'élève en 2019 à 3,8 millions d'euros par rapport à 2012, soit

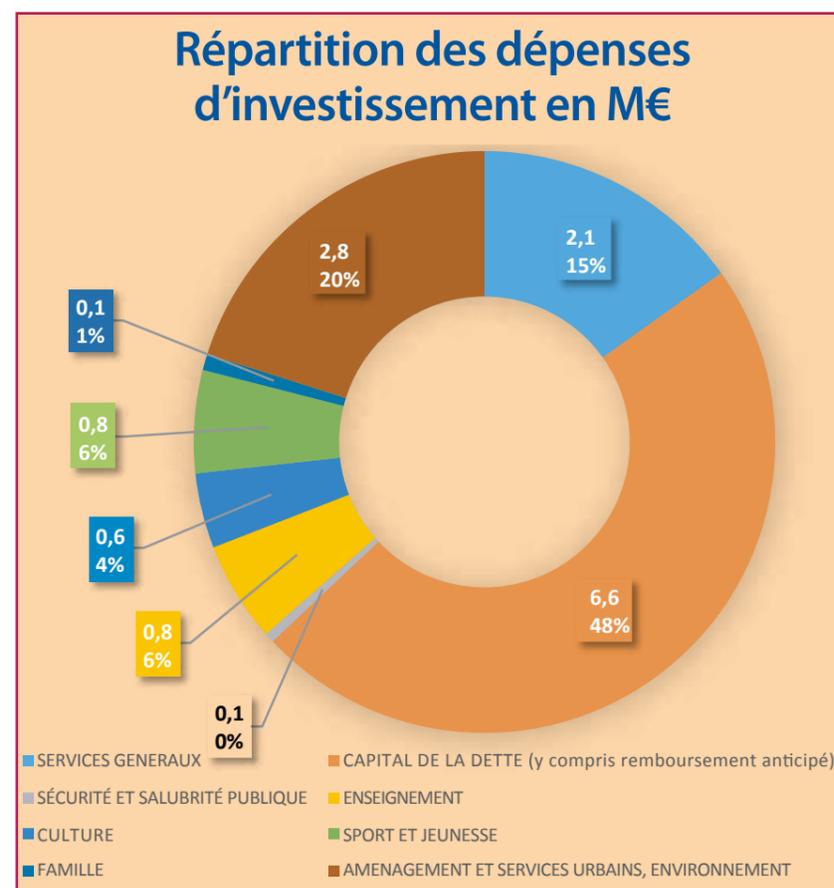


11,25 % de notre budget de fonctionnement (34 millions d'euros) et l'équivalent de 23 points d'impôts !

Malgré ce contexte difficile, la Ville fait le choix d'organiser, en priorité, les services aux Garchois

autour de l'éducation, des familles, de la jeunesse et des sports, services qui se sont enrichis d'une nouvelle Médiathèque financée à 70 % par les aides de l'État, du Département et de la Région.

Notre budget d'investissement permettra de



mettre en œuvre une politique ambitieuse, grâce à la cession, pour 8,1 millions d'euros, de son bail emphytéotique à l'organisme HLM Immobilière 3F, qui gère la résidence Guynemer depuis 43 ans.

Ces produits permettront notamment de financer des travaux d'enfouissement des réseaux aériens, la rénovation du parking Saint Louis, l'installation de panneaux d'affichage dynamique sur la voie publique, l'extension de la fibre optique pour certains équipements municipaux... À noter également la création d'un budget participatif d'un montant de 50 000 euros.

Cette cession nous a également permis de réaliser une opération d'optimisation de la dette en convertissant un vieil emprunt en un nouvel emprunt à taux fixe, quatre fois plus faible, réduisant la charge d'intérêts à 120 000 euros contre plus de 200 000 euros en 2018. Ce qui porte la dette à 5 millions d'euros, soit 281 euros par habitant, très en deçà de la moyenne des communes de la même strate (1 048 euros par habitant).

En dépit des contraintes financières toujours plus fortes imposées par l'État aux communes, **le budget 2019 se veut donc à la fois rigoureux en fonctionnement et ambitieux en investissement, afin de pérenniser la qualité de vie des Garchois.**



Jeunesse : de nouveaux services aux familles dès la rentrée

Soucieuse de répondre aux besoins des parents et enfants, la ville s'adapte et propose de nouveaux services aux familles dès cette rentrée

Un nouvel accueil périscolaire

La Ville a en effet décidé de mettre en place dès septembre un nouvel accueil des enfants, avant et après le temps scolaire.

Jusqu'à présent, seuls les enfants en maternelle étaient accueillis le matin à partir de 7h45. Désormais, les enfants en élémentaire bénéficieront eux aussi de cet accueil du matin, au même horaire, et l'accueil du soir sera étendu pour tous jusqu'à 18h45.

Cette nouvelle organisation répond aux attentes des familles, exprimées dans une enquête significative réalisée par les associations de parents d'élèves, l'AIPEG et la FCPE.

La nouvelle municipalité a ainsi voulu prendre en compte les évolutions des conditions de travail de nombre de salariés Garchois, en termes d'amplitudes horaires et de temps de trajets.

Toutefois, ce nouveau service aux familles, pour une plus grande souplesse dans leur quotidien parfois difficile, ne doit pas pénaliser les enfants. La Ville fait confiance au sens des responsabilités des parents pour ne pas leur imposer de trop longues journées qui nuiraient à leur développement.

La valorisation des déchets dans nos restaurants scolaires

Toujours soucieuse de l'amélioration quotidienne de la qualité des repas proposés aux enfants dans les écoles garchoises et de l'environnement dans lequel ils évoluent pendant la pause méridienne, la Ville a également à cœur de valoriser le développement durable en sensibilisant les écoliers à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Elle a ainsi décidé de mettre en place de nouvelles tables de débarrasage et de tri des déchets dans les selfs des écoles Pasteur et Ramon.

Chaque enfant sera ainsi formé aux bons gestes et pourra contribuer, en acteur responsable et autonome, au développement durable.



Participer, s'exprimer, échanger : bienvenue à l'Espace Jeunes



Gros plan sur les nouveaux projets.

Activités sportives, culturelles, ludiques... impossible de s'ennuyer à l'Espace Jeunes... Preuve en est l'**augmentation de 30% du nombre d'inscrits** ! Actuellement 220 jeunes Garchois de 11 à 17 ans, filles et garçons, contre 165 l'an passé ! Les raisons d'un tel succès ? « Une volonté de redynamiser l'Espace Jeunes, un nouveau responsable, David Rivallant, des projets plus diversifiés et adaptés avec une orientation culturelle et une équipe toujours plus dynamique », souligne Stéphane Duchemin, responsable du service Jeunesse et Sports. « Avec les adolescents, il faut sans cesse se renouveler, leur proposer des activités en adéquation avec leurs attentes ; parmi les prochains projets en date, un week-end à Center Parcs, des vacances d'été version multisports à Bray Dunes,...

David Rivallant et toute l'équipe Laheira Venkatachellan, Elsa Roger-Sauter, Carlos Sousa Alves relèvent en permanence ce défi », souligne Thierry Koch-Chevalier, maire adjoint délégué à la Jeunesse, aux Sports et aux Grands Événements, qui souhaite notamment mettre en place un Conseil Municipal des Jeunes avant la fin de l'année. « Il était essentiel de sortir les jeunes de leur zone de confort (jeux vidéos...), nous avons opté pour davantage d'activités culturelles (visite de musées...), plus de sport, notamment 2h le dimanche (Ultimate, foot...), des sorties à sensations (conduite d'un drone avec port d'un casque, jeux Koézio et Escapade Game...). À l'instar de Fort Boyard, les jeunes doivent passer avec Koézio des épreuves physiques et de logique dans le noir. Avec Escapade Game, ils ont pour mission de résoudre une énigme en un temps limité pour réussir à s'évader », poursuit David Rivallant, également éducateur sportif à l'École des Sports depuis 1998. « Parallèlement nous avons souhaité poursuivre et encourager des projets caritatifs,

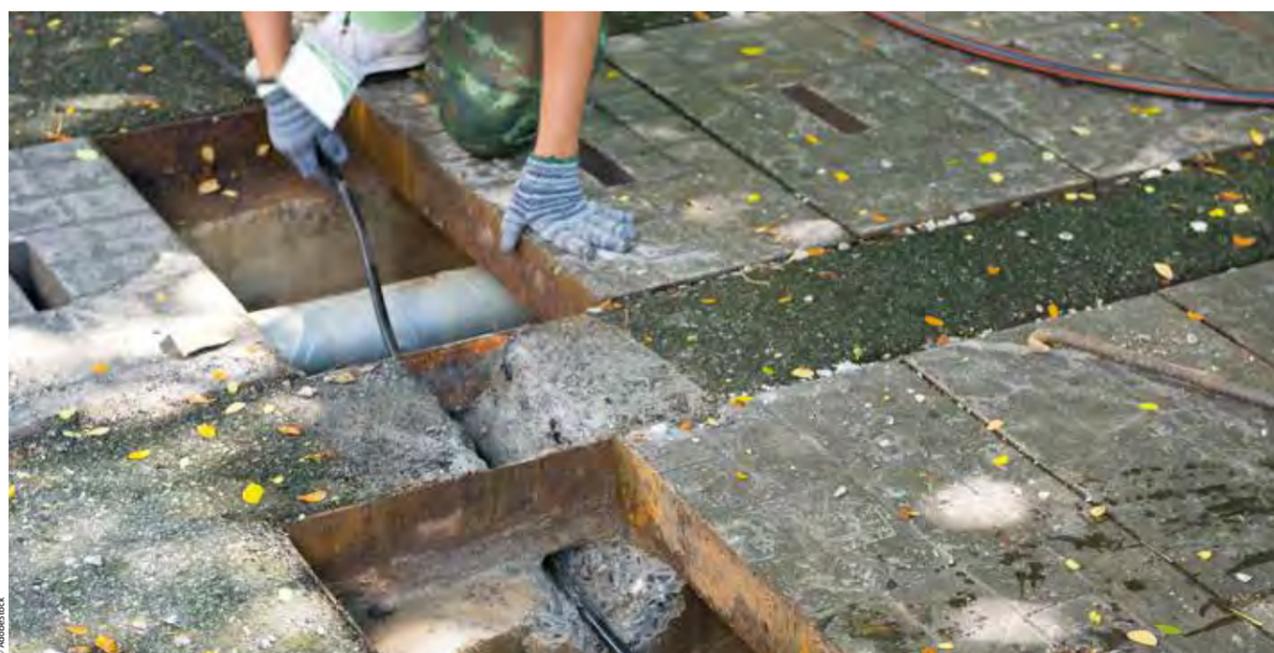
qu'il s'agisse des Restos du cœur et de la Banque Alimentaire, ou de renforcer notre partenariat avec le Rotary Club. Les jeunes participent aussi à l'organisation de certaines manifestations de la ville » renchérit Stéphane Duchemin.

Au sein de l'Espace Jeunes, le dialogue et le respect des règles demeurent une priorité ! « Être proche des jeunes et à leur écoute reste essentiel à mes yeux, mais ces adolescents doivent respecter des règles de bonne conduite entre eux et avec les animateurs. De ce fait, les parents sont rassurés, ils savent que leurs enfants sont bien encadrés et en sécurité avec des animateurs compétents et attentifs, » conclut David Rivallant. Un état d'esprit qui fait l'unanimité !

Renseignements : Espace Jeunes - 86 Grande Rue 92380 Garches.
Tél : 01 47 01 41 56 - espacejeunes@mairie-de-garches.fr - Ouvert du lundi au vendredi de 16h à 19h, le mercredi de 13h à 18h, pendant les vacances de 10h à 12h et de 14h à 19h, le week-end de 14h à 19h.

Travaux d'été : priorité à l'entretien et à la rénovation du patrimoine communal

Comme chaque année, la Ville profitera de la pause estivale pour rénover les bâtiments communaux et entreprendre des aménagements de voirie



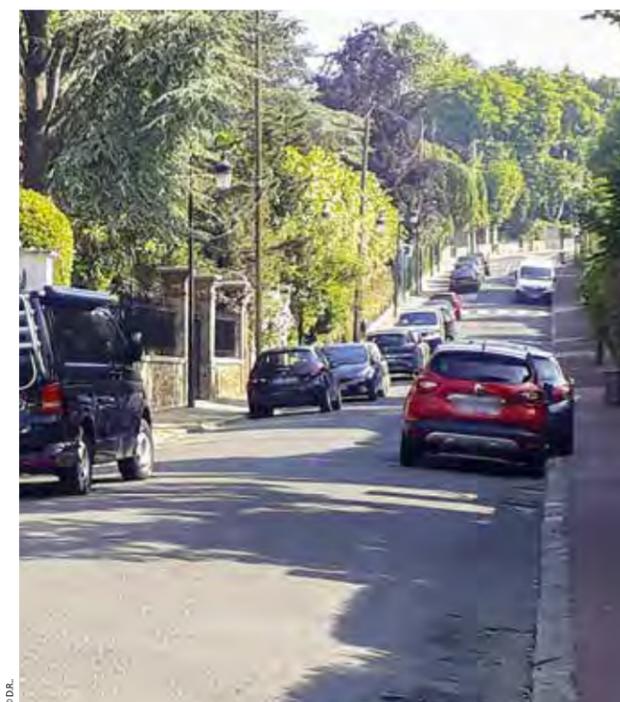
Pour 2019, les travaux d'enfouissement des lignes électriques concernent la Grande Rue en cœur de ville (entre la médiathèque et l'avenue du maréchal Leclerc) du 15 juillet à la fin août, compte tenu de travaux préalables, par le service de l'eau, de remplacement d'une conduite dans ce quartier. Ce chantier se déroulera jusqu'au 15 août, par tranches pour ne pas gêner exagérément les commerces et les riverains. Il nécessite toutefois de faire une pause dans l'aménagement de la place Saint Louis devant le parvis de l'Église et dans la rue de l'Église, de manière à préserver un accès à la place, tant pour le marché que pour les secours et les offices religieux. Une réflexion globale concernant l'aménagement de ces parties de la

place Saint Louis a par ailleurs été lancée afin de prendre en compte le futur aménagement de l'îlot Saint Louis.

Des travaux d'entretien et de rénovation

Les services Techniques s'attacheront également à rénover les équipements : un nouveau revêtement sportif pour les gymnases Les Meuries et des 4 Vents, des jeux renouvelés dans les squares, notamment aux Cliquets, la collecte des biodéchets dans les écoles dès la rentrée de septembre à Pasteur et Ramon, la réfection du revêtement de la salle polyvalente de Pasteur B, des travaux d'entretien dans les crèches... Sans oublier la rénovation et la sécurisation

du parking Saint Louis afin d'inciter à sa plus grande utilisation et permettre un accès facilité aux commerces du centre-ville, ainsi que le remplacement de chaudières en mairie, à Pasteur A et au garage municipal, la rénovation, par tranches, des étanchéités dans les écoles Ramon et Saint-Exupéry, et le calorifugeage des réseaux de chaleur, dont l'ensemble contribue à réduire les consommations énergétiques et l'empreinte carbone sur l'environnement. « *Un audit sera d'ailleurs lancé sur les chaufferies pour étudier la possibilité d'optimiser davantage la consommation d'énergie, qui constitue un lourd poste de dépense pour la ville* », conclut Jean-Jacques Boulanger, conseiller municipal délégué au Patrimoine et au Logement social.



Civisme : le stationnement mensuel alterné, une règle à respecter

La règle du stationnement mensuel alterné a été instaurée dans certaines rues de Garches : nous informons les riverains concernés que notre attention a été attirée par les services de secours et d'incendie (Pompiers, SAMU, etc) sur la dangerosité du stationnement gênant de voitures, lors du changement de côté, qui entravent la libre circulation de leurs véhicules lors de leurs interventions d'urgence. Aussi, nous tenons à vous rappeler que le stationnement gênant constitue une infraction sanctionnée par une amende de 35 € qui peut être majorée à 75 €. En outre, afin de faire cesser ce stationnement gênant, l'immobilisation et la mise en fourrière pourront être prescrites. Dans l'intérêt de tous, nous vous demandons de bien vouloir, à l'avenir, respecter les dispositions en matière de stationnement sur la voie publique.

Passage à niveau de Marnes-La-Coquette : une expérimentation pour sécuriser la traversée

SNCF Réseau a lancé avec les communes de Marnes-La-Coquette et Garches, dans le cadre de son syndicat intercommunal qui gère cet équipement, l'Établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest et l'État, une expérimentation inédite impliquant usagers et acteurs territoriaux. C'est le passage à niveau de Marnes-La-Coquette, situé avenue Pasteur, qui a été choisi comme site d'expérimentation. SNCF Réseau a retenu l'institut Kantar TNS pour mener de mars à juin 2019, une étude in situ sur les comportements de franchissement de passage à niveau des « modes doux » afin d'imaginer, mettre en place et tester des actions simples pour améliorer la sécurité des traversées. **L'objectif est double : d'une part inciter les utilisateurs de passage à niveau à changer leur comportement et les sensibiliser aux risques, d'autre part, rendre le passage à niveau plus visible afin de renforcer la vigilance des utilisateurs à son approche.**

Un environnement propice à l'expérimentation

Ce passage à niveau concerné est très fréquenté par les modes doux, à savoir qu'il est le point de passage d'un nombre important de piétons, joggeurs et de cyclistes habitant les deux communes ou souhaitant profiter du domaine de Saint-Cloud. Il est situé à proximité de la gare de Garches - Marnes-La-Coquette et d'un lotissement de 44 logements. Au quotidien, ce sont 1200 véhicules, une moyenne de 500 piétons, de nombreux cyclistes et joggeurs qui le traversent pour un trafic de 125 trains.

Une démarche participative impliquant acteurs du territoire et usagers

Pour cette expérimentation, la démarche inclut une phase d'analyse



d'observation et une phase d'enquête de terrain. La phase d'observation comportera une analyse objective des comportements naturels et spontanés des usagers. Sept demi-journées d'observation y seront consacrées, en semaine et les week-ends, de jour comme de nuit, afin de disposer de conditions les plus variées. Pour compléter le dispositif, 30 entretiens spontanés avec des piétons et des usagers en mode doux seront réalisés. L'enquête de terrain prévoit 40 entretiens auprès d'usagers afin de mieux comprendre leur perception du passage à niveau (appréhension des risques...). Cette enquête de terrain prévoit également 7 entretiens approfondis avec des représentants des Municipalités de Garches et Marnes-La-Coquette, des associations de riverains... Les résultats et analyses seront restitués d'ici le mois de juin et partagés avec les partenaires du projet. Dans un deuxième temps, ces résultats seront présentés aux riverains et associations concernées. À la suite de cet atelier, les partenaires sélectionneront les actions retenues qui seront mises en place et évaluées pendant un an au passage à niveau de Marnes-La-Coquette.



L'AGMAD : plus de proximité, pour plus d'efficacité

L'AGMAD, Association de Maintien et d'Aide à Domicile, déménagera début juillet au sein de l'ancienne bibliothèque Maurice Genevoix place Saint Louis. Explications.

En plein cœur de ville, place Saint Louis, l'AGMAD bénéficie aujourd'hui d'une situation centrale au sein des anciens locaux de la bibliothèque Maurice Genevoix, transférée à la médiathèque de Garches. Sa mission ? Maintenir à leur domicile les personnes âgées en perte d'autonomie et les personnes en situation de handicap par des services sur-mesure.

« Ce nouvel emplacement permet une meilleure accessibilité pour nos aînés, facilitant ainsi l'accueil de tous les Garchois. Cette situation centrale offre également davantage de proximité avec les autres structures municipales (Résidence autonomie Les Tilleuls, Hôtel de Ville, Médiathèque) et crée une véritable synergie avec nos partenaires (CLIC, professionnels de santé). Cet espace accueillera également les bureaux de Garches Point Accueil et les cours d'informatique pour les seniors qui étaient situés auparavant à la Verboise. Nos services seront désormais mieux identifiés géographiquement. Afin de lutter contre la fracture numérique qui touche principalement les seniors, l'AGMAD et Garches Point Accueil vont renforcer leur synergie pour aider les plus fragiles à effectuer leurs démarches administratives sur Internet. À l'heure actuelle, nous réfléchissons à la création d'un dispositif de lutte contre la précarité numérique au domicile des personnes ne pouvant se déplacer », souligne Bertrand Oliviero, président de l'AGMAD, 1^{er} maire adjoint délégué aux affaires sociales, et aux seniors. Enfin, la création, au 1^{er} étage, d'un Espace coworking, un espace partagé destiné aux auto-entrepreneurs entraîne une réelle dynamique, favorisant les échanges, la créativité et l'émergence de nouvelles idées.

Renseignements : AGMAD - Tél : 01 47 01 26 25 - agmad.referente@gmail.com

L'AGMAD : mode d'emploi

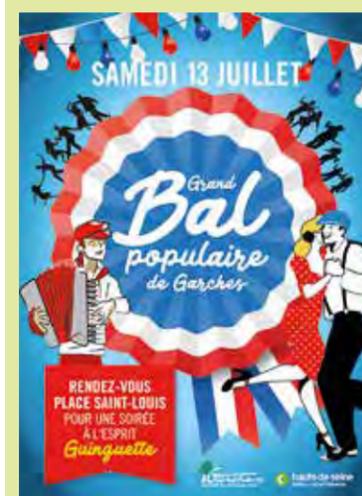
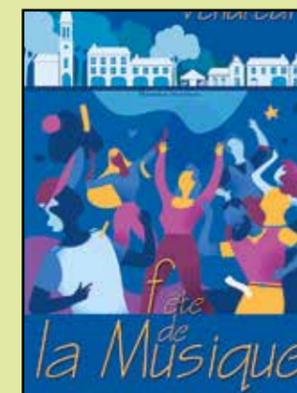
Association de maintien à domicile destinée à venir en aide aux personnes âgées ou en situation de handicap, l'AGMAD a évolué au fil du temps avec de nouveaux services à la personne. Si autrefois cette structure, créée en 1974 à l'initiative de la Ville, intervenait essentiellement pour une aide-ménagère, ses missions sont désormais principalement axées sur les actes essentiels de la vie (soins d'hygiène, préparation des repas, courses...). Entre 250 et 380 Garchois font ainsi appel chaque année à l'AGMAD. Malika Rezali, responsable de secteur, référente AGMAD, travaille avec une équipe de 22 salariés qualifiés intervenant 7j/7, ainsi que 3 administratifs et ce pour 20 000 heures effectuées par an. Gage de son professionnalisme, l'AGMAD a obtenu à nouveau un agrément de qualité en mars 2019.

Actualités

Agenda

Musique pour tous vendredi 21 juin, une première à Garches !

Rendez-vous devenu traditionnel dans de nombreuses villes françaises depuis 38 ans, la fête de la musique a été célébrée pour la première fois cette année à Garches ! Tous les habitants ont été conviés à venir jouer ou écouter de la musique dans plusieurs points de la ville. Un événement fédérateur autour d'amateurs et/ou de professionnels, qui s'est achevé par un concert rock dans les jardins de la Mairie.



Fête nationale : place à la danse samedi 13 juillet au soir

Une bonne nouvelle pour les amateurs de bals ! Ils pourront faire la fête le samedi 13 juillet au soir sans avoir à se déplacer alentour : une grande soirée dansante leur est proposée pour la première fois par le service Jeunesse, Sports et Grands Événements place Saint Louis de 21h à minuit. De la bonne musique, un esprit guinguette et des décorations et autres illuminations aux couleurs de notre drapeau national : un rendez-vous détente et bonne humeur à ne pas manquer !

Garches fête l'Amérique latine le dimanche 8 septembre

Grand rendez-vous de la rentrée, la fête de Garches 2019 aura pour thème l'Amérique du sud. Un grand feu d'artifice au stade Léo Lagrange ouvrira le samedi 7 septembre au soir le début des festivités qui se poursuivront le dimanche 8 septembre par de nombreuses animations et surprises dans le parc de la mairie, la place Saint-Louis et le stade Léo Lagrange. Un week-end de bonne humeur pour tous les Garchois !



Canicule : des précautions à prendre

Dans le cadre du Plan canicule, les seniors de plus de 65 ans et les personnes handicapées isolées vivant à domicile peuvent se faire recenser de manière préventive au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) en mairie pour recevoir l'assistance nécessaire (conseils, mise à disposition de téléalarme...). De son côté, l'AGMAD assure, sur réservation préalable, des prestations d'aide à domicile.

Numéros utiles : CCAS : 01 47 95 66 50 ou 51.
Association Garchoise de Maintien et d'Aide à Domicile (AGMAD) : 01 47 01 26 25.
Résidence Autonomie Les Tilleuls (salon climatisé) : 01 47 41 99 14 - 6 rue de Suresnes.
En cas d'urgence : SAMU : 15.
Sapeurs pompiers : 18.

3^e édition du vide grenier

Réservée exclusivement aux Garchois, la 3^e édition du vide grenier aura lieu le dimanche 29 septembre de 8h à 18h place Saint Louis. Vous pourrez vous inscrire le samedi 29 juin en fonction des places disponibles à partir de 8h30 dans la salle du Conseil municipal en vous munissant d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une carte d'identité.

Renseignements : service Jeunesse et Sports
Tél : 01 47 95 66 33 -
sportge@mairie-de-garches.fr

